

## AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2004/18/CE.

### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

#### **I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :**

Commune de Charenton-le-Pont, 48 rue de Paris, à l'attention de M. le maire, F-94220 Charenton-le-Pont. Tél. (+33) 1 46 76 46 76. Fax (+33) 1 46 76 46 69.

#### **Adresse(s) internet :**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.charenton.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.achatpublic.com>.

#### **I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Autorité régionale ou locale.

#### **I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE :**

Services généraux des administrations publiques.

#### **I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS :**

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

### **SECTION II : OBJET DU MARCHÉ**

#### **II.1) DESCRIPTION**

##### **II.1.1) Intitulé attribué au marché :**

fabrication, conditionnement et livraison de repas et denrées alimentaires pour la restauration scolaire et accueil de loisirs et la résidence des personnes âgées.

##### **II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :**

Services.

Catégorie de services : n°17 Services d'hôtellerie et de restauration.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : charenton-Le-Pont.

Code NUTS .

##### **II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

##### **II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :**

le marché est passé selon la procédure des marchés de services définie à l'article 30 du Code des marchés publics français. Le marché a pour objet la fabrication, conditionnement et livraison de repas et denrées alimentaires pour la restauration scolaire (y compris les accueils de loisirs) et la résidence des personnes âgées avec mise à disposition de personnel.

##### **II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

**5523100.**

##### **II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

#### **II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)**

##### **II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s) :**

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) TYPE DE PROCÉDURE**

#### **IV.1.1) Type de procédure :**

Ouverte.

### **IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

#### **IV.2.1) Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

1. variété et qualité des repas proposés. Pondération : 40.

2. modalités d'exécution des prestations décrites au cctp. Pondération : 30.

3. prix des prestations apprécié en fonction des bpu et de la décomposition du prix unitaire par repas.

Pondération : 30.

#### **IV.2.2) Enchère électronique :**

Une enchère électronique sera effectuée : non.

### **IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

PS1203.

#### **IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

#### **Avis de marché**

Numéro de l'avis au JO : 2012/S 161-268801 du 23/08/2012.

## **SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

INTITULÉ : Le marché a pour objet la fabrication, conditionnement et livraison de repas et denrées alimentaires pour la restauration scolaire (y compris les accueils de loisirs) et la résidence des personnes âgées avec mise à disposition de personnel. Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/01/2013 jusqu'au 31/12/2013. Il est renouvelable trois fois, par reconduction expresse, pour des périodes de 12 mois, intervenant à la date anniversaire du marché. Il s'agit d'un marché à bons de commande de l'article 77 du Code des marchés publics français conclu avec un opérateur économique et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation ni remise en concurrence qui doit être regardé comme un accord-cadre au sens du droit communautaire. Le montant total des commandes du marché est compris entre un minimum et un maximum, définis comme suit : seuil minimum 1 000 000,00 euros (H.T.) Seuil maximum 3 200 000,00 euros (H.T.) Pour la période initiale. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction.

#### **V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :**

21 décembre 2012

#### **V.2) INFORMATIONS SUR LES OFFRES :**

Nombre d'offres reçues : 2

#### **V.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ :**

SOGERES SA, 42-44 rue de Bellevue, F-92513 Boulogne Billancourt Cedex. Tél. (+33) 1 46 99 25 36.

Fax (+33) 1 46 99 35 21.

#### **V.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :**

En cas de montant annuel ou mensuel : le nombre d'années : 4.

#### **V.5) INFORMATION SUR LA SOUS-TRAITANCE :**

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPEENNE :**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

### **VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

Le marché public est consultable après rendez-vous pris 48 heures à l'avance en mairie de Charenton-Le-Pont, service des marchés publics, 16 rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont, tél: (+33) 1 46 76 47 16.

Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 9 janvier 2013.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution n° : 161 B, annonce n° 180 du 22 août 2012.

### **VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630, F-77008 Melun Cedex. Tél. (+33) 1 60 56 66 30. Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr>. Fax (+33) 1 60 56 66 10.

#### **VI.3.2) Introduction des recours :**

#### **VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630, F-77008 Melun Cedex. Tél. (+33) 1 60 56 66 30. Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr>. Fax (+33) 1 60 56 66 10.

#### **VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

9 janvier 2013.